



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ SAINT-EDMOND-DE-GRANTHAM**

**AVIS PUBLIC RELATIF À UNE DEMANDE
DE DÉROGATION MINEURE**

Prenez avis qu'à la séance du Conseil municipal qui se tiendra le 1er avril 2025 à 19 h 30 au 1393, rue Notre-Dame-de-Lourdes, à Saint-Edmond-de-Grantham, le conseil municipal statuera sur la démarche de dérogation mineure suivante :

Désignation de l'immeuble :	Nature et effets de la dérogation mineure demandée :
BÂTIMENT SITUÉ SUR LES LOTS 5 466 406 ET 9 465 046 DU CADASTRE DE QUÉBEC, MATRICULE 6882-64-8882 ZONE H-5	Reconnaître conforme l'agrandissement du bâtiment et l'usage accessoire commercial (Écurie pension de chevaux et centre équestre-éducation) – 8 chevaux;

Au cours de cette séance, les membres du conseil municipal prendront connaissance des documents remis par les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur le sujet.

Tout citoyen ou organisme souhaitant obtenir des précisions et des explications en lien avec ce projet ci-haut mentionné et les conséquences de leur autorisation ou souhaitant formuler un commentaire à cet égard peut le faire en communiquant avec la Municipalité de Saint-Edmond-de-Grantham au 819 395-2562 ou par courriel à l'adresse suivante : inspection@st-edmond-de-grantham.qc.ca

Le présent avis public est disponible sur le site internet de la Municipalité de Saint-Edmond-de-Grantham à l'adresse suivante : www.st-edmond-de-grantham.qc.ca

Donné à Saint-Edmond-de-Grantham, le 12e jour du mois de mars 2025.


Sonya Turcotte
Directrice générale et greffière-trésorière